

RAPPORT DE GESTION 2018
Easy Sana Assurance Maladie SA

2018

EasySana[®]

ASSURANCE MALADIE

Membre du Groupe Mutuel
Association d'assureurs

Votre assureur en bref

Sous la raison sociale

«**Easy Sana Assurance Maladie SA**»

«**Easy Sana Krankenversicherung AG**»

«**Easy Sana Assicurazione Malattia SA**»

existe pour une durée illimitée une société anonyme fondée en vue de poursuivre un but qui n'est pas de nature économique au sens de l'article 620, alinéa 3 du Code suisse des obligations (CO) et ayant son siège à Martigny.

Easy Sana Assurance Maladie SA assure ses affiliés contre les conséquences économiques de la maladie, de l'accident et de la maternité. En tant qu'assurance sociale, elle place l'intérêt de ses assurés au centre de ses préoccupations.

Easy Sana Assurance Maladie SA évolue dans le domaine de l'assurance obligatoire des soins (AOS) et de l'assurance facultative d'indemnités journalières LAMal. Ces activités font l'objet d'une surveillance continue et stricte de la part de l'autorité de surveillance, l'OFSP (Office Fédéral de la Santé Publique).

Conseil d'administration

Présidente	Mme Karin Perraudin
Vice-président	M. Roland Marcel Eberle
Secrétaire	M. Fabio Naselli Feo
Administrateurs	M. Marc André Ballestraz M. Thomas Boyer M. Jean-Blaise Conne M. Urs Schwaller M. Jürg Tschanz

Direction

Directeur général	M. Paul Rabaglia
Directeurs	Mme Sophie Revaz M. Philippe Buthey M. Vincent Claivaz M. Thomas J. Grichting M. Florian Raemy
	M. Olivier Follonier (jusqu'au 03.09.2018) M. Marc Olivier Delévaux (jusqu'au 03.09.2018)

Organe de révision externe

Ernst & Young AG
Avenue de la Gare 39a
1003 Lausanne

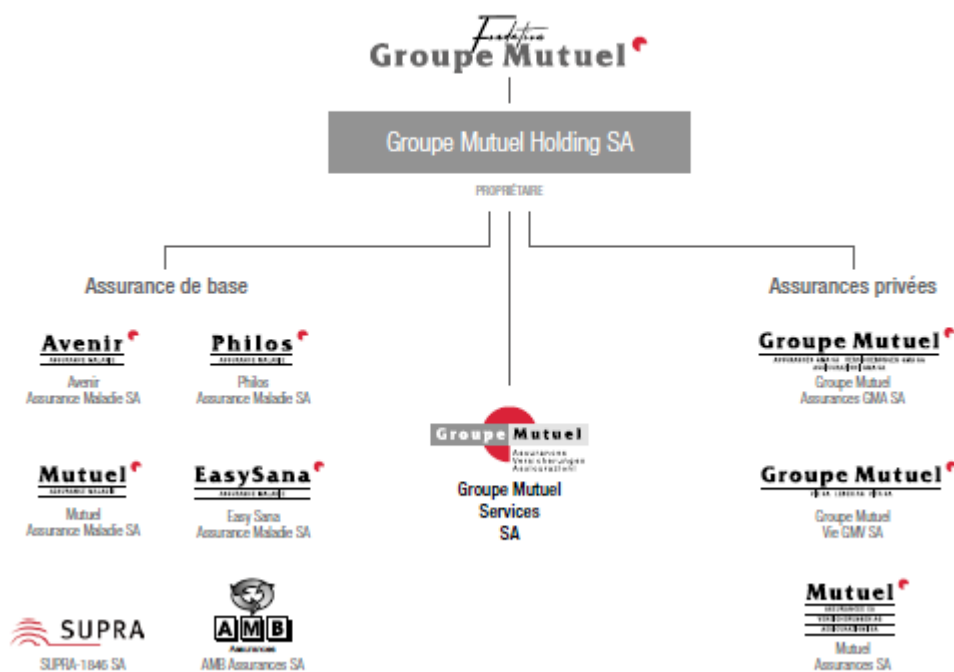
Nouvelle structure

Notre entreprise évolue. Nos collaborateurs se retrouvent au cœur de ces changements. Ce sont eux qui sont en contact permanent avec les assurés, ce sont eux qui leur apportent du soutien et traitent leurs demandes. La valeur ajoutée du Groupe Mutuel réside en ses collaborateurs et en leurs compétences humaines et techniques. Chaque jour, ils remplissent leur rôle en s'investissant pleinement. Que ce soit dans les agences, au téléphone ou lors de conseils à domicile, ils sont les visages et les voix du Groupe Mutuel.

L'an dernier, le Groupe Mutuel se transformait en Holding. Il était important de simplifier, de clarifier les rôles et d'amener plus de transparence. Ce ne sont pas que de vains mots mais également, et surtout, des actes. Notamment avec la création de la Fondation Groupe Mutuel qui chapeaute la holding et qui, par ses activités à but non lucratif, apporte son soutien aux assurés individuels et aux entreprises clientes du Groupe Mutuel, ainsi qu'à des associations.

Easy Sana Assurance Maladie SA est justement détenue depuis 2018 par Groupe Mutuel Holding SA.

Structure du Groupe Mutuel dès le 1.1.2018



Cette nouvelle structure nous permet de voir l'avenir avec sérénité car c'est aujourd'hui que se construit le futur. Il est certain que le rôle de l'assureur évoluera au cours des prochaines années. Il est probable que de nouveaux acteurs fassent leur entrée dans le monde de l'assurance et celui de la santé, y compris en Suisse. Et il est possible que ces éléments impactent durablement l'ensemble du secteur. C'est pourquoi, il est de notre responsabilité d'être proactif et d'imaginer, avec vous et avec nos partenaires, l'assurance de demain.

Chiffres-clés

		2018	2017
Résultat annuel	CHF	48'781'591	17'215'002
Nombre d'assurés AOS		178'642	203'332
Total du bilan	CHF	340'843'197	297'648'779
Chiffre d'affaires brut par secteur d'activité			
Assurances obligatoires des soins (LAMal)	CHF	728'668'786	750'138'593
Assurances indemnités journalières (LAMal)	CHF	2'680'043	2'526'150
Total	CHF	731'348'829	752'664'743
Provisions totales pour sinistres non-liquidés			
	CHF	157'630'000	158'690'000
en % des prestations nettes d'assurance		26,5%	25,1%
Total des fonds propres LAMal			
	CHF	115'522'875	68'008'284
en % des primes brutes		15,8%	9,0%

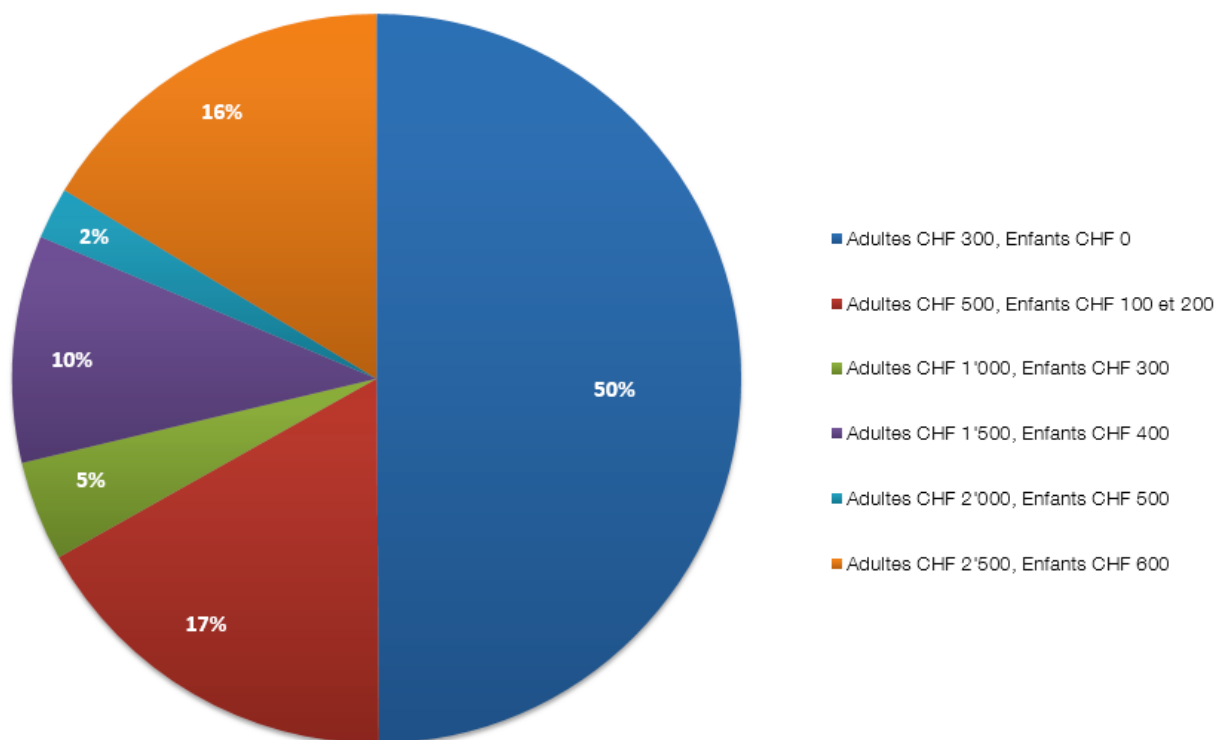
Faits et chiffres

Effectif d'assurés

Easy Sana Assurance Maladie SA connaît en 2018 une diminution de son portefeuille AOS (assurance obligatoire des soins) avec une baisse d'effectif de 24'690 membres (-12,1%), lequel atteint désormais 178'642 assurés contre 203'332 en 2017.

Effectif moyen	2018
Hommes	72'739
Femmes	71'829
Enfants	34'074
Nombre d'assurés total	178'642

Répartition de l'effectif par franchises



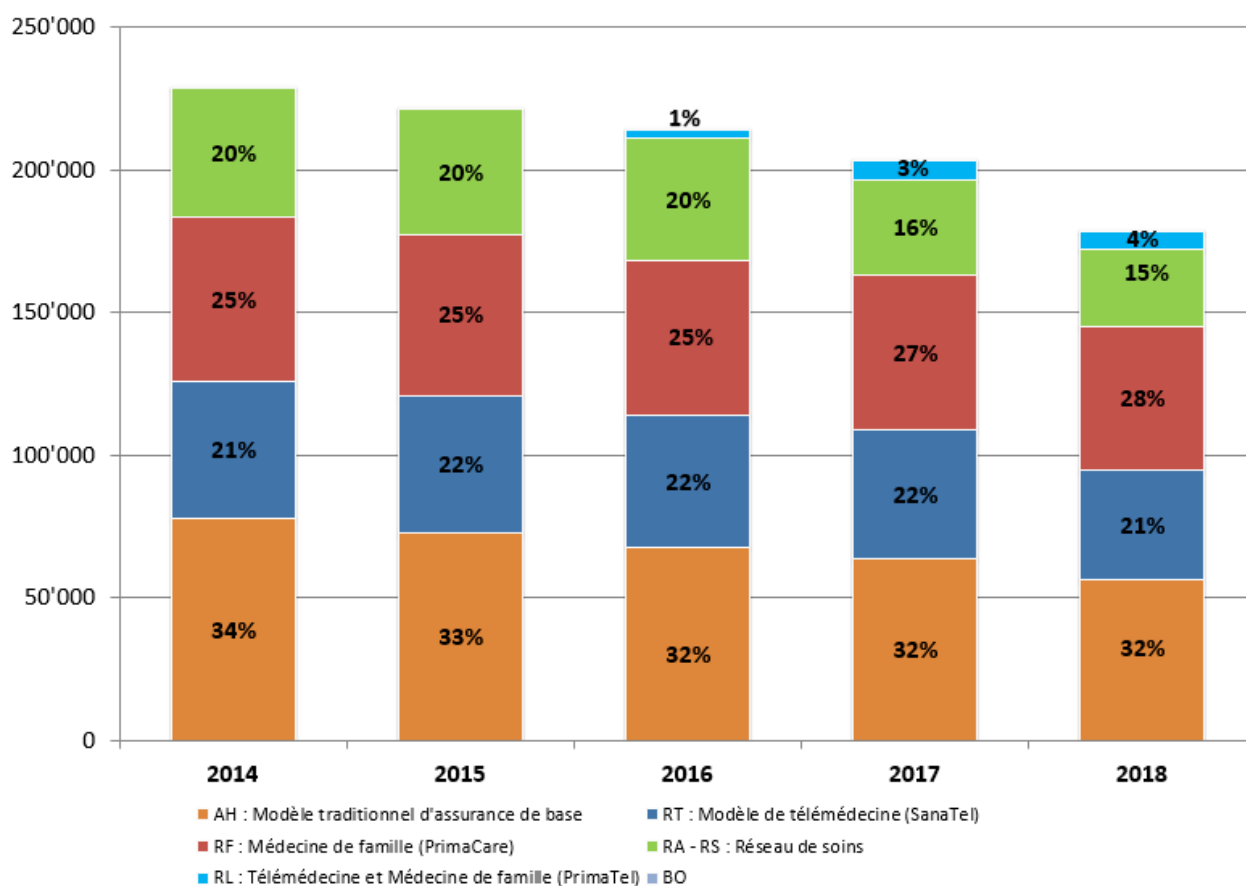
Des modèles alternatifs d'assurance attractifs

Easy Sana Assurance Maladie SA propose divers modèles alternatifs d'assurance qui garantissent une prise en charge médicale globale et de qualité pour une prime avantageuse. Ces assurances s'inspirent de la philosophie du Managed Care.

Ces différents modèles d'assurance visent à responsabiliser davantage les fournisseurs de soins et les assurés qui acceptent certaines restrictions en contrepartie de réductions de primes.

Plus de 122'000 assurés ont souscrit à un modèle alternatif d'assurance : 6'400 assurés ont opté pour le modèle de télémédecine et médecin de famille (PrimaTel), 38'400 assurés pour le modèle de télémédecine (SanaTel), 50'200 assurés pour le médecin de famille (PrimaCare) et 27'000 assurés pour un réseau de soins.

Evolution des effectifs AOS d'Easy Sana Assurance Maladie SA

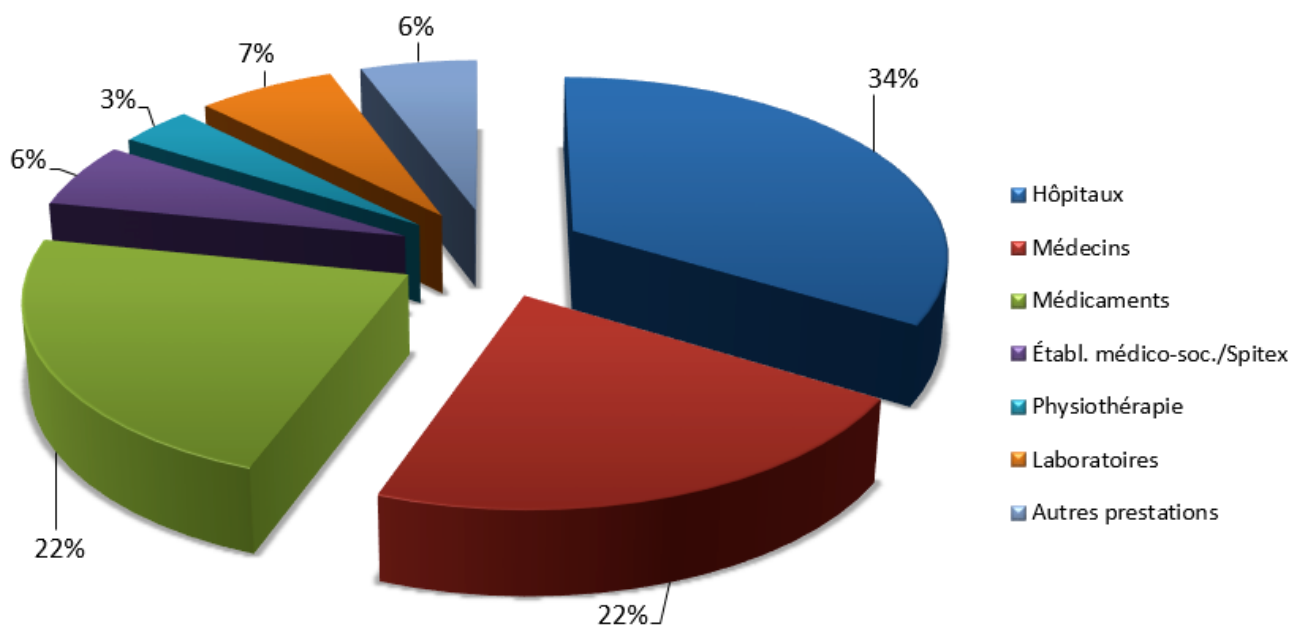


Répartition des charges de l'assurance obligatoire des soins

Par fournisseur de soins	2018
Hôpitaux	232'634'115
Médecins	151'858'010
Médicaments	155'971'624
Établissements médico-sociaux / Spitex	40'292'690
Physiothérapie	24'557'651
Laboratoires	46'761'405
Autres prestations	39'639'190
Total des prestations	691'714'685

Les trois secteurs des hôpitaux, des cabinets médicaux et des médicaments représentent 78% des coûts.

Répartition des charges par fournisseur de soins



Gouvernance

Conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA

Le Conseil d'administration est l'organe de conduite stratégique du Groupe Mutuel Holding SA. Il est composé de 9 membres au maximum, élus pour deux ans. Il décide de la position et de la stratégie d'entreprise, exerce la haute direction et la haute surveillance, fixe l'organisation et les principes du système de contrôle interne.

Son travail est soutenu par trois commissions spécialisées:

- la commission d'audit et des risques,
- la commission innovation et transformation digitale,
- la commission de rémunération et de nomination.

Les commissions informent régulièrement le Conseil d'administration de leurs activités.

Groupe Mutuel

Le Groupe Mutuel est depuis le 1^{er} janvier 2018 un groupe de sociétés organisé sous forme de holding et actif dans plusieurs domaines de l'assurance. Jusqu'au 31.12.2017, le Groupe Mutuel était organisé sous forme d'association ayant comme membres des sociétés d'assurance.

La nouvelle société Groupe Mutuel Holding SA appartient intégralement à Fondation Groupe Mutuel, entité à but non lucratif. La Fondation soutient le bien-être, la promotion et la prévention de la santé pour la population suisse.

La société fille Groupe Mutuel Services SA a pour but notamment la fourniture de services de toute sorte dans le secteur des assurances, de la santé en général et dans des domaines connexes. Elle met ainsi son infrastructure administrative de même que son personnel à la disposition des autres sociétés du groupe. La mise en commun des moyens permet de développer des synergies dont profite l'ensemble des sociétés et donc leurs clients. Les prestations de service sont clairement distinguées entre les différentes branches d'assurance, notamment entre l'assurance LAMal et les assurances complémentaires (LCA), ainsi qu'entre les différentes sociétés. Ces services sont facturés aux sociétés selon des clés de répartition objectives conformes aux bonnes pratiques en vigueur dans la branche et auditées par un tiers indépendant, afin que la contribution de chacune corresponde à l'utilisation réelle des ressources.

Groupe Mutuel Services SA peut également offrir ses prestations à des sociétés tierces. C'est notamment le cas dans les domaines de l'assurance-maladie ou de la prévoyance professionnelle.

Direction générale

La conduite opérationnelle du Groupe Mutuel et de l'ensemble de ses sociétés incombe à la Direction générale, composée de six à huit membres en 2018. Elle met en oeuvre les stratégies approuvées par le Conseil d'administration et met en application les principes de gestion des risques. En outre, elle assure le suivi des évolutions légales et réglementaires et veille à leur respect.

Système de contrôle interne

Le Conseil d'administration a adopté des lignes directrices et des principes en matière de gestion des risques et de contrôles. Il a chargé la Direction générale de procéder à sa mise en oeuvre. Le processus de gestion des risques et le système de contrôle interne permettent d'identifier les risques potentiels, de les analyser et d'élaborer les mesures adéquates.

La mise en oeuvre de la gestion des risques et du système de contrôle interne suit le principe des trois lignes de défense. La première ligne de défense est assurée par la ligne de management et les unités opérationnelles. La deuxième ligne de défense comprend les fonctions de contrôle, notamment les fonctions Compliance, Contrôle interne, Gestion des risques et Actuaire responsable. L'Audit interne forme la troisième ligne de défense.

Les fonctions de contrôles et l'Audit interne disposent d'un droit illimité à l'information et jouissent de l'indépendance nécessaire à l'exercice de leur activité.

Fonction Compliance

La fonction Compliance est en charge de la conformité envers la législation et de la réglementation interne et externe du Groupe Mutuel ainsi que de celle de toutes les sociétés lui ayant délégué l'exercice de la fonction Compliance.

Fonction Gestion des risques

La fonction Gestion des risques est en charge de la gestion intégrée des risques et des contrôles, ainsi que de l'animation du système de contrôle interne.

Audit interne

L'Audit interne soutient le Conseil d'administration dans son rôle de haute surveillance. Il informe régulièrement du résultat de ses contrôles et propose des mesures d'amélioration.

Rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale

La rémunération du Conseil d'administration du Groupe Mutuel est régie par un règlement adopté par les organes de toutes les sociétés de la Holding.

Elle se compose d'honoraires fixes et du remboursement des frais de représentation ou de déplacement. Aucune part variable n'est allouée. Ce règlement, pour toutes les sociétés de la Holding, limite les rémunérations annuelles par entité à CHF 25'000 pour le/la président(e) et à CHF 24'000 pour les autres administrateurs. La rémunération annuelle totale des membres du Conseil d'administration est également plafonnée, quel que soit le nombre de postes d'administrateurs qu'ils occupent au sein des sociétés du Groupe Mutuel Holding. Le plafond est de CHF 200'000 pour le/la président(e) et de CHF 80'000 pour les autres administrateurs. A ces montants s'ajoutent CHF 10'000 par commission, mais au maximum CHF 20'000.

En 2018, le Conseil d'administration d'Easy Sana Assurance Maladie SA a été rémunéré à hauteur de CHF 105'675, la rémunération la plus importante s'élevant à CHF 20'115.

La direction étant déléguée au Groupe Mutuel, ce dernier refacture ces frais aux sociétés membres du Groupe Mutuel.

En 2018, la rémunération totale des membres de la Direction générale s'est élevée à CHF 2'757'966 (salaire de base et part variable ne pouvant excéder 20% du salaire de base, prestations de prévoyance et d'autres indemnités), la plus importante se montant à CHF 461'547.

La part d'Easy Sana Assurance Maladie SA sur cette rémunération de la Direction générale est de 7,6%, soit CHF 208'971, dont CHF 34'971 pour la plus importante.

Gestion des capitaux

Après la synchronisation de la croissance économique dans les différentes régions du monde en 2017, l'économie mondiale est entrée dans une phase de maturité de cycle en 2018. L'évolution de la reprise a cependant ralenti et commencé à donner des signes de divergences selon les différentes économies. Après presque une décennie de dépendance à la liquidité abondante et bon marché, les banques centrales ont annoncé une normalisation de leur politique monétaire, créant ainsi une méfiance de la part des investisseurs sur la pérennité de la croissance mondiale, et sur la pertinence de la valorisation des marchés.

La croissance du PIB mondial, tout en restant positive, décélère, et reste toujours en dessous de sa moyenne à long terme.

Le potentiel de déception concernant les données de l'activité réelle relevé dans ces lignes l'année dernière est devenu réalité, et les défis sont très nombreux pour l'année à venir. La poursuite du ralentissement de la croissance, l'endettement croissant des entreprises, les désordres sociaux potentiels en Europe, le risque de non résolution des tarifs douaniers entre les Etats-Unis et la Chine (et potentiellement avec l'Europe) ne militent pas en faveur d'un long fleuve tranquille. Toutefois, la baisse des marchés en 2018, couplée avec une croissance bénéficiaire attendue encore positive, ont corrigé la valorisation des entreprises, qui, sans être bon marché, redeviennent attractives.

En 2018, le rendement des placements d'Easy Sana Assurance Maladie SA est de -1,85%, tandis que la performance de la stratégie de placement retenue se situe à -1,75%.

Rapport financier

Easy Sana Assurance Maladie SA a terminé l'année 2018 sur un chiffre d'affaires net de CHF 716,5 millions, soit une diminution de 3,2% par rapport à l'année 2017.

Les prestations nettes versées en faveur de nos assurés s'élèvent à CHF 594,9 millions, en baisse de 5,9% par rapport à l'année précédente. A ce montant se soustraient CHF 1,1 million de diminution à la provision pour sinistres non encore payés à la date du bilan.

Au niveau des charges, il faut également mentionner le montant de CHF 43,2 millions versé au fonds de la compensation des risques en faveur des autres assureurs (CHF 65,7 millions en 2017); dès lors la charge annuelle liée à la compensation des risques par assuré adulte s'élève ainsi à CHF 333,08 (CHF 398,85 en 2017).

L'ensemble des frais de gestion et d'administration s'élève à CHF 26,2 millions pour l'exercice 2018, en hausse de 7,8% par rapport à l'année comparative. Pour le secteur de l'assurance de base, nous pouvons observer un coût annuel par assuré, qui passe de CHF 117,93 en 2017 à CHF 144,57 pour l'année 2018.

Les charges et produits hors exploitation ont dégagé un résultat négatif de CHF 2,1 millions, montant tenant compte d'une dissolution à la provision sur titres de CHF 0,8 million.

Le résultat d'entreprise enregistre pour l'exercice 2018 un bénéfice de CHF 48'781'591, montant intégralement attribué aux réserves.

RAPPORT FINANCIER

12	Compte de résultat
13	Bilan
14	Tableau des flux de trésorerie
15	Tableau de variation des fonds propres
	Annexes aux comptes 2018 :
16	Principes comptables et méthodes d'évaluation
18	Compte de résultat par domaine d'activité
19	Explications relatives au compte de résultat
21	Explications relatives au bilan
22	Autres indications
23	Proposition d'utilisation du résultat
24	Rapport de l'organe de révision

Compte de résultat

	Annexe	2018	2017
Produits			
en CHF			
Primes acquises pour propre compte	1	716'544'052	739'980'924
Charges			
en CHF			
Charges de sinistres et prestations	2	-594'877'485	-632'189'668
Variation des provisions techniques	8	1'084'000	-4'093'000
Compensation des risques entre assureurs		-43'182'822	-65'653'345
Autres charges d'assurance		-2'472'896	-2'606'532
Total des charges de l'assurance		-639'449'203	-704'542'545
Frais de gestion et d'administration	3	-26'214'319	-24'316'318
Résultat technique de l'assurance		50'880'530	11'122'062
Autres charges financières		-81'054	-27'210
Produits sur les placements en capitaux	4	3'977'064	9'549'513
Charges sur les placements en capitaux	4	-6'811'949	-3'120'362
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		817'000	-309'000
Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux		-2'098'939	6'092'941
Résultat de l'exercice		48'781'591	17'215'002

Bilan

	Annexe	31.12.2018	31.12.2017
Actifs en CHF			
Placements de capitaux	5	149'616'084	153'269'088
Comptes de régularisation	6	8'694'804	2'904'040
Créances	7	80'341'179	74'093'884
Liquidités		102'191'131	67'381'766
Total des actifs		340'843'197	297'648'779

	Annexe	31.12.2018	31.12.2017
Passifs en CHF			
Capital-actions		100'000	100'000
Réserve générale		50'000	50'000
Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS		44'232'451	27'584'370
Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal		11'947'833	11'380'912
Résultat de l'exercice		48'781'591	17'215'002
Fonds propres		105'111'875	56'330'284
Provisions techniques pour propre compte	8	157'630'000	158'690'000
Autres provisions techniques	8	426'000	450'000
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	9	10'861'000	11'678'000
Comptes de régularisation	10	4'018'480	17'717'585
Dettes	11	62'795'842	52'782'910
Fonds étrangers		235'731'322	241'318'495
Total des passifs		340'843'197	297'648'779

Tableau des flux de trésorerie

en CHF	2018	2017
Résultat	48'781'591	17'215'002
Amortissements / revalorisations sur les placements de capitaux	5'406'046	-3'748'994
Amortissements / revalorisations sur les créances	784'000	1'998'000
Modification des provisions techniques pour compte propre	-1'060'000	4'120'000
Modification des autres provisions techniques	-24'000	-27'000
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux	-817'000	309'000
Augmentation / diminution des créances	-7'031'295	-4'746'140
Augmentation / diminution des comptes de régularisation actifs	-5'790'763	-1'037'476
Augmentation / diminution des dettes	10'012'933	10'031'081
Augmentation / diminution des comptes de régularisation passifs	-13'699'105	-19'785'305
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	36'562'406	4'328'168
Investissements nets dans des placements de capitaux	-1'753'042	-1'862'607
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-1'753'042	-1'862'607
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-	-
Total du flux de fonds net	34'809'364	2'465'562
Liquidités état initial 01.01.	67'381'766	64'916'205
Liquidités état final 31.12.	102'191'131	67'381'766
Variation des liquidités	34'809'364	2'465'562

Tableau de variation des fonds propres

en CHF	Capital-actions	Réserve générale	Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS	Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal	Résultat	Capital propre
Fonds propres au 31.12.2017	100'000	50'000	27'584'370	11'380'912	17'215'002	56'330'284
Répartition du résultat de l'année précédente		-	16'648'081	566'921	-17'215'002	-
Fonds propres au 01.01.2018	100'000	50'000	44'232'451	11'947'833	-	56'330'284
Résultat annuel					48'781'591	48'781'591
Fonds propres au 31.12.2018	100'000	50'000	44'232'451	11'947'833	48'781'591	105'111'875

Il n'y a pas eu de paiement de dividende. Selon les statuts art. 28, le versement d'un dividende provenant des moyens de l'assurance-maladie sociale est prohibé au sens de l'art. 13, al. 2, lettre a LAMal.

Annexe aux comptes 2018

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Présentation des comptes

Les comptes statutaires ont été établis selon l'ensemble du référentiel Swiss GAAP RPC et correspondent au droit suisse. La présentation des comptes selon les Swiss GAAP RPC repose sur des critères économiques et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les états financiers reposent sur l'hypothèse d'une continuité d'exploitation.

Modifications des paramètres d'évaluation

Suite à l'importante fluctuation du niveau de volatilité, et afin de maintenir un niveau de réserves sur titres adéquat, le degré de probabilité d'occurrence de la formule Risk Adjusted Capital a été augmenté de 99% en 2017 à 99.75% en 2018.

Date du bilan

Le jour de référence de clôture est le 31 décembre.

Principes d'évaluation

L'évaluation se fait de manière uniforme dans chacun des postes du bilan. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes s'applique aux états financiers.

Conversion monétaire

Les comptes annuels sont établis en francs suisses. La conversion de postes tenus en monnaies étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

Placements de capitaux

Les placements de capitaux sont évalués aux valeurs cotées en bourse. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices non réalisés dans les produits ou comme des pertes non réalisées comptabilisées dans les charges du compte de résultat sur placements.

Les intérêts courus figurent dans les actifs de régularisation.

Immeubles

La méthode retenue pour l'évaluation des immeubles correspond à 2 fois la valeur de rendement et une fois la valeur intrinsèque divisée par trois. La valeur moyenne de rendement net a été capitalisée au taux de 4%. La valeur limite supérieure est fixée par la valeur d'expertise.

Actifs de régularisation

Les comptes de régularisation actifs comprennent les charges payées d'avance imputables au nouvel exercice ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours qui ne seront encaissés qu'ultérieurement.

Créances

Les créances envers les assurés, les tiers et les parties liées sont évaluées à la valeur nominale. Des provisions sur créances sont calculées sur les différents types de débiteurs afin de couvrir des risques de pertes d'encaissement.

Liquidités

Ce poste comprend les liquidités opérationnelles, évaluées à la valeur nominale.

Provisions techniques pour propre compte

Les provisions pour sinistres, y compris les provisions pour les coûts de traitement des sinistres, sont calculées selon la méthode du taux historique de liquidation et en tenant compte du rythme de remboursement connu à la date d'établissement des comptes. Ces provisions servent à estimer les sinistres survenus dans l'année mais pas encore payés car non annoncés par l'assuré, en attente de paiement ou payés partiellement.

Autres provisions techniques

Des provisions pour vieillissement sont constituées. Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du volume des primes indemnités journalières LAMal.

Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

Des provisions pour risques liés aux placements de capitaux sont constituées pour des risques spécifiques de marché sur les placements de capitaux, afin de tenir compte des fluctuations des valeurs actuelles. La méthode d'évaluation retenue est la „Risk adjusted capital“. Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du rendement attendu en intégrant divers facteurs de risques (volatilité de la stratégie, rendement attendu de la stratégie, degré de probabilité).

Passifs de régularisation

Les comptes de régularisation passifs comprennent les produits encaissés d'avance afférents au nouvel exercice ainsi que les charges imputables à l'exercice en cours et qui ne seront payées qu'ultérieurement.

Compensation des risques

Pour chaque boucllement, un passif (actif) de régularisation nécessaire au paiement (encaissement) des redevances à la compensation des risques est constitué. Celui-ci correspond à la différence entre les acomptes versés et la compensation des risques estimée à la date du boucllement. A cette fin, les modifications d'effectifs des groupes de risques et une estimation des modifications des coûts moyens sont pris en compte.

Dettes

Les engagements envers les tiers et les parties liées sont évalués à la valeur nominale.

Des provisions pour participations aux excédents sont constituées afin de disposer des fonds nécessaires pour verser à nos clients leur part de la marge bénéficiaire sur leur propre contrat à l'échéance de la période pour laquelle le résultat est calculé. Afin d'évaluer les montants à verser chaque année la provision est déterminée par année d'échéance. Le calcul s'effectue au boucllement de chaque année, pour chaque contrat, pour la période allant du début du droit à la part aux excédents jusqu'à la date de boucllement.

Annexe aux comptes 2018

Compte de résultat par domaine d'activité

en CHF	Assurance obligatoire des soins LAMAL			Assurances indemnités journalières LAMal			Total		
	2018	2017	Variation en %	2018	2017	Variation en %	2018	2017	Variation en %
Produits									
Primes brutes	728'668'786	750'138'592	-2.9%	2'660'043	2'526'150	6.1%	731'348'829	752'664'743	-2.8%
Part aux excédents	-	-	0.0%	-124'009	35'469	n/a	-124'009	35'469	n/a
Diminution des cotisations	-14'943'531	-12'730'931	17.4%	-7'542	-79'131	-90.5%	-14'951'073	-12'810'063	16.7%
Contributions à la réduction des primes	128'747'515	130'015'804	-1.0%	-	-	0.0%	128'747'515	130'015'804	-1.0%
Contribution à la promotion de la santé	-857'482	-731'995	17.1%	-	-	0.0%	-857'482	-731'995	17.1%
Cotisations créditées et versées à l'assuré	-128'747'515	-130'015'804	-1.0%	-	-	0.0%	-128'747'515	-130'015'804	-1.0%
Autres produits d'exploitation	1'127'787	822'771	37.1%	-	-	0.0%	1'127'787	822'771	37.1%
Primes acquises pour propre compte	713'995'561	737'498'437	-3.2%	2'548'492	2'482'488	2.7%	716'544'052	739'980'924	-3.2%
Charges									
Prestations	-691'714'685	-739'165'021	-6.4%	-2'563'600	-1'884'977	36.0%	-694'278'285	-741'049'998	-6.3%
Provision pour sinistres	1'100'000	-4'100'000	n/a	-40'000	-20'000	100.0%	1'060'000	-4'120'000	n/a
Participations	99'400'800	108'860'329	-8.7%	-	-	0.0%	99'400'800	108'860'329	-8.7%
Autres charges d'assurance	-2'431'053	-2'566'909	-5.3%	-41'843	-39'622	5.6%	-2'472'896	-2'606'532	-5.1%
Provisions techniques	-	-	0.0%	24'000	27'000	-11.1%	24'000	27'000	-11.1%
Compensation des risques	-43'182'822	-65'653'345	-34.2%	-	-	0.0%	-43'182'822	-65'653'345	-34.2%
Charges de sinistres et prestations pour propre compte	-636'827'760	-702'624'946	-9.4%	-2'621'444	-1'917'599	36.7%	-639'449'203	-704'542'545	-9.2%
Frais de gestion et d'administration	-25'825'840	-23'978'764	7.7%	-388'479	-337'553	15.1%	-26'214'319	-24'316'318	7.8%
Total charges d'exploitation	-662'653'600	-726'603'710	-8.8%	-3'009'923	-2'255'153	33.5%	-665'663'523	-728'858'863	-8.7%
Résultat technique de l'assurance	51'341'961	10'894'726	371.3%	-461'431	227'335	n/a	50'880'530	11'122'062	357.5%
Autres charges financières	-76'319	-25'525	199.0%	-4'735	-1'686	180.9%	-81'054	-27'210	197.9%
Produits sur les placements en capitaux	3'744'723	8'957'943	-58.2%	232'341	591'571	-60.7%	3'977'064	9'549'513	-58.4%
Charges sur les placements en capitaux	-6'413'993	-2'927'063	119.1%	-397'956	-193'299	105.9%	-6'811'949	-3'120'362	118.3%
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	729'000	-252'000	n/a	88'000	-57'000	n/a	817'000	-309'000	n/a
Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux	-2'016'589	5'753'355	n/a	-82'350	339'586	n/a	-2'098'939	6'092'941	n/a
Résultat de l'exercice	49'325'372	16'648'081	196.3%	-543'781	566'921	n/a	48'781'591	17'215'002	183.4%

Explications relatives au compte de résultat

1 Primes acquises pour propre compte en CHF	2018	2017	Variation
Primes brutes	731'348'829	752'664'743	-21'315'914
Part aux excédents	-124'009	35'469	-159'478
Primes rétroactives	-4'787'744	-3'577'727	-1'210'017
Amortissement sur cotisations	-9'379'330	-7'234'336	-2'144'994
Variation de la provision "Ducroire"	-784'000	-1'998'000	1'214'000
Contributions à la réduction des primes	128'747'515	130'015'804	-1'268'290
Contribution à la promotion de la santé	-857'482	-731'995	-125'486
Cotisations créditées et versées à l'assuré	-128'747'515	-130'015'804	1'268'290
Autres produits d'exploitation	1'127'787	822'771	305'016
Total	716'544'052	739'980'924	-23'436'872

2 Charges de sinistres et prestations en CHF	2018	2017	Variation
Prestations de l'assurance obligatoire des soins AOS	-691'714'685	-739'165'021	47'450'336
Participations de l'assurance obligatoire des soins AOS	99'400'800	108'860'329	-9'459'529
Prestations nettes de l'assurance obligatoire des soins AOS	-592'313'885	-630'304'692	37'990'807
Prestations de l'assurance indemnités journalières LAMal	-2'563'600	-1'884'977	-678'624
Total	-594'877'485	-632'189'668	37'312'184

3 Frais de gestion et d'administration en CHF	2018	2017	Variation
Indemnités de gestion à des parties liées	-32'567'079	-31'345'201	-1'221'878
Frais de contentieux facturés	9'004'264	9'453'401	-449'137
Autres frais administratifs	-2'651'505	-2'424'518	-226'987
Total	-26'214'319	-24'316'318	-1'898'002

Frais de gestion et d'administration par nature	2018	2017	Variation
Publicité et marketing	-1'499'383	-1'522'134	22'751
Commissions	-289'860	-397'420	107'560
Frais d'exploitation divers	-24'425'076	-22'396'763	-2'028'313
Total	-26'214'319	-24'316'318	-1'898'002

Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, la gestion a été déléguée à Groupe Mutuel Services SA (anciennement Groupe Mutuel, association). Dès lors, il n'y a pas de personnel employé directement par Easy Sana Assurance Maladie SA.

4 Résultats sur les capitaux par catégorie en CHF	Produits	Charges	Résultat
Terrains et constructions	443'490	-39'700	403'790
Obligations et autres titres à revenu fixe	1'486'857	-1'798'293	-311'435
Actions	1'337'114	-2'917'396	-1'580'282
Autres placements	709'603	-2'056'560	-1'346'957
Total	3'977'064	-6'811'949	-2'834'885

Résultats par catégorie

en CHF

Terrains et constructions	2018	2017	Variation
Produits	443'366	451'115	-7'749
Charges	-39'700	-31'970	-7'731
Réévaluations	125	-5'055	5'179
Résultat	403'790	414'091	-10'301

Obligations et autres titres à revenu fixe	2018	2017	Variation
Intérêts	1'374'770	1'572'628	-197'858
Bénéfices réalisés	31	29'063	-29'032
Pertes réalisées	-154'435	-197'113	42'678
Bénéfices non réalisés	112'056	552'070	-440'014
Pertes non réalisées	-1'639'312	-1'155'044	-484'268
Charges sur captiaux	-4'546	-12'656	8'110
Résultat	-311'435	788'949	-1'100'384

Actions	2018	2017	Variation
Dividendes	780'620	786'417	-5'796
Bénéfices réalisés	165'718	420'659	-254'941
Pertes réalisées	-162'498	-144'509	-17'989
Bénéfices non réalisés	390'776	2'985'846	-2'595'070
Pertes non réalisées	-2'716'430	-477'448	-2'238'982
Charges sur captiaux	-38'468	-42'434	3'966
Résultat	-1'580'282	3'528'530	-5'108'812

Autres placements	2018	2017	Variation
Produits	193'346	120'056	73'291
Bénéfices réalisés	382'530	429'927	-47'398
Pertes réalisées	-274'569	-375'764	101'195
Bénéfices non réalisés	133'727	2'201'733	-2'068'006
Pertes non réalisées	-1'643'764	-515'372	-1'128'392
Charges sur captiaux	-138'227	-162'998	24'770
Résultat	-1'346'957	1'697'582	-3'044'539

Annexe aux comptes 2018

Explications relatives au bilan

5 Placements de capitaux en CHF	Valeur de marché au 31.12.2018	Valeur de marché au 31.12.2017	Variation
Terrains et constructions	7'836'000	7'836'000	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	82'835'793	83'238'784	-402'990
Actions	21'938'213	25'138'006	-3'199'793
Instruments financiers dérivés - engagements	-	-398'028	398'028
Actions	21'938'213	24'739'978	-2'801'765
Liquidités affectées aux placements de capitaux	14'460'418	14'755'060	-294'642
Liquidités pour couverture de contrats futures	-	392'469	-392'469
Liquidités	14'460'418	15'147'529	-687'111
Placements collectifs	21'694'665	21'509'977	184'688
Instruments financiers dérivés	50'994	-3'180	54'174
Prêts	800'000	800'000	-
Autres placements	22'545'659	22'306'797	238'862
Total	149'616'084	153'269'088	-3'653'004

Liquidités pour couverture de contrats futures : le montant ouvert au 31.12.2017 concerne un compte de dépôt de marge couvrant une vente à découvert de 3 contrats S&P 500 Mini avec échéance au 16.03.2018. Ces derniers sont présentés avec les actions sous Instruments financiers dérivés - engagements.

Instruments financiers dérivés en CHF		Valeur de marché au 31.12.2018		Total
	Devises	Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	5'928		5'928
Opérations à terme - couverture	USD	45'066		45'066
Total		50'994	-	50'994

Instruments financiers dérivés en CHF		Valeur de marché au 31.12.2017		Total
	Devises	Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR		-12'880	-12'880
Opérations à terme - couverture	USD	11'060		11'060
Opérations à terme - couverture	GBP		-1'360	-1'360
Total		11'060	-14'240	-3'180

6 Comptes de régularisation actif en CHF	31.12.2018	31.12.2017	Variation
Intérêts courus	583'240	658'343	-75'103
Compensation des risques à recevoir	6'798'955	-	6'798'955
Primes à facturer	724'845	125'172	599'672
Commissions payées d'avance	107'283	202'457	-95'175
Autres actifs transitoires	480'481	1'918'068	-1'437'586
Total	8'694'804	2'904'040	5'790'763

7 Créances en CHF	31.12.2018	31.12.2017	Variation
Créances envers les preneurs d'assurance	86'663'977	82'186'561	4'477'417
- Rééval. des créances envers les preneurs d'assurance	-12'588'000	-11'804'000	-784'000
Subsides à recevoir	4'888'155	1'883'990	3'004'164
Impôts anticipés	285'218	122'924	162'295
Créances sur partenaires ou parties liées ⁽²⁾	-	281'781	-281'781
Autres créances	1'091'829	1'422'629	-330'800
Total	80'341'179	74'093'884	6'247'295

8 Provisions techniques pour propre compte et autres provisions techniques en CHF	31.12.2018	Attribution/dissolution 2018	31.12.2017
Provisions techniques pour propre compte			
Provisions pour sinistre non liquidés AOS	157'400'000	1'100'000	158'500'000
Provisions pour sinistre non liquidés indemnités jour. LAMal	230'000	-40'000	190'000
Total	157'630'000	1'060'000	158'690'000

Autres provisions techniques	31.12.2018	Attribution/dissolution 2018	31.12.2017
Provisions de vieillissement indemnités journalières LAMal	426'000	24'000	450'000
Total	426'000	24'000	450'000

Variation des provisions techniques 1'084'000

9 Provisions pour risques liés aux placements de capitaux en CHF	31.12.2018	31.12.2017	Variation
Taux de provisionnement déterminé	7.26%	7.62%	
Placements de capitaux	149'616'084	153'269'088	-3'653'004
Provision nécessaire	10'861'000	11'678'000	-817'000
Provision au bilan	10'861'000	11'678'000	-817'000

10 Comptes de régularisation passif en CHF	31.12.2018	31.12.2017	Variation
Compensation des risques à payer	-	16'090'945	-16'090'945
Commissions à payer	27'972	40'786	-12'813
Corrections de primes ⁽³⁾	-	56'869	-56'869
Autres passifs transitoires	3'990'508	1'528'985	2'461'523
Total	4'018'480	17'717'585	-13'699'105

11 Dettes en CHF	31.12.2018	31.12.2017	Variation
Engagements sur prestations auprès des preneurs d'ass.	350'526	384'208	-33'682
Primes encaissées d'avance	25'043'436	30'398'458	-5'355'021
Comptes de passage ⁽¹⁾	28'734'017	14'041'259	14'692'759
Participations aux excédents	178'088	130'184	47'904
Dettes envers partenaires ou parties liées ⁽²⁾	7'388'288	6'546'481	841'807
Subsides	1'101'487	1'282'320	-180'834
Total	62'795'842	52'782'910	10'012'933

⁽¹⁾ Primes ou prestations échues qui ne peuvent ou ne sont pas déjà saisies dans le système de gestion informatique.

⁽²⁾ Les créances ou dettes envers partenaires ou parties liées comprennent des montants en compte courant avec Groupe Mutuel Vie GMV SA, Mutuel Assurances SA, Groupe Mutuel Assurances GMA SA et le Groupe Mutuel Services SA (anciennement Groupe Mutuel, association).

⁽³⁾ Le poste de correction de primes contient l'enregistrement des flux relatifs à la correction de primes selon les recommandations de l'OFSP.

Autres indications

Evénements survenus après la date du bilan

Aucun événement extraordinaire susceptible d'avoir une influence déterminante sur l'état du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'année écoulée n'est intervenu après la date du bilan jusqu'au 29 avril 2019.

Engagements conditionnels

Easy Sana Assurance Maladie SA fait partie du groupe d'imposition TVA du Groupe Mutuel et est de ce fait solidairement responsable des dettes relatives à la taxe sur la valeur ajoutée.

Informations sur les transactions avec les partenaires ou parties liées

Les transactions avec les partenaires ou parties liées correspondent aux mouvements relatifs aux conventions de gestion administratives qu'Easy Sana Assurance Maladie SA a conclu avec les partenaires suivants :

Groupe Mutuel Services SA (anciennement Groupe Mutuel, association) :	Convention de gestion administrative relative aux frais de gestion et d'administration
Groupe Mutuel Assurances GMA SA :	Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA
Mutuel Assurances SA :	Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA
Groupe Mutuel Vie GMV SA :	Convention de gestion administrative relative aux assurances vie

Proposition d'utilisation du résultat

par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale

en CHF	2018	2017
Résultat de l'exercice	48'781'591	17'215'002
Résultat disponible	48'781'591	17'215'002
./. Attribution à la réserve de l'assurance obligatoire des soins (AOS)	-49'325'372	-16'648'081
./. Attribution à la réserve de l'assurance indemnités journalières LAMal	543'781	-566'921
Solde du bénéfice à reporter	-	-

A l'Assemblée générale de
Easy Sana Assurance Maladie SA, Martigny

Lausanne, le 29 avril 2019

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints d'Easy Sana Assurance Maladie SA, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 11 à 23) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Cyril Motte
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé

Groupe Mutuel

Santé[®] Vie[®] Patrimoine[®] Entreprise[®]

Easy Sana Assurance Maladie SA

Rue des Cèdres 5 - Case postale - CH-1919 Martigny



Avenir Assurance Maladie SA – Easy Sana Assurance Maladie SA – Mutuel Assurance Maladie SA – Philos Assurance Maladie SA – SUPRA-1846 SA – AMB Assurances SA
Groupe Mutuel Assurances GMA SA – Mutuel Assurances SA – Groupe Mutuel Vie GMV SA
Fondations administrées par le Groupe Mutuel: Groupe Mutuel Prévoyance-GMP – Mutuelle Valaisanne de Prévoyance – Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie